



Nos Produits Structurés



XS2814458712

NEW ORLÉANS JUILLET 2024

Réservé exclusivement aux clients CARDIF



Date d'émission
Juillet 2024



Durée
1 à 5 ans



Constatation
Mensuelle



Déclenchement
jusqu'à -30%



Gain annuel espéré
9% (2)



Protection du capital
- 40%

Le produit "EVEREST JUILLET 2024", investi sur une durée de 1 à 5 ans maximum est indexé sur un panier de deux actions SCOR et TELEPERFORMANCE.

A la date de constatation, le 31/07/2024 l'action SCOR valait 19,81€ et le 17/05/2024 l'action TELEPERFORMANCE valait 106,60 €.

A compter de la fin de la 1ère année :

Un mécanisme mensuel de remboursement anticipé est automatiquement activé à hauteur de 100 % du capital initial si l'action la moins performante du panier clôture au-dessus de 70 % de son niveau initial (soit 13,87 € pour l'action SCOR et 74,62 € pour l'action TELEPERFORMANCE).

Si le remboursement anticipé est activé, alors vous recevrez un remboursement de 100 % de votre capital initial + un coupon de 0,75 % par mois écoulé.

Au terme des 5 années

et si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé :

- Si l'action la moins performante clôture au-dessus de 70 % de son niveau initial de référence, l'investisseur bénéficiera d'un remboursement de 145 % du capital initial investi (soit 100 % du capital initial + 45 % de gains).
- Si l'action la moins performante clôture en dessous de 70 % de son niveau initial de référence mais au-dessus de 60 %, l'investisseur bénéficiera d'un remboursement de 100 % du capital initial.
- Si l'action clôture au-dessous de 60 % de son niveau initial de référence, (soit 11,89 € pour l'action SCOR et 63,96 € pour l'action TELEPERFORMANCE) l'investisseur subira une perte en capital corrélée au niveau final de l'action la moins performante.

VF La recherche de performance induit un risque de perte en capital

LES PRODUITS STRUCTURES

Un produit structuré est **un instrument financier complexe**, à **durée de vie limitée**, émis par un établissement financier.

Il comporte, en effet, une échéance (souvent allant de 5 à 10 ans) et peut être clôturé avant cette date via un **mécanisme de remboursement anticipé** dans le cas où la performance du sous-jacent est positive ou nulle à l'une des dates de constatation définies.

La plupart des produits structurés proposés offrent :

- **Une protection en capital**, totale ou partielle, à une échéance donnée.
- **Une performance prédéfinie** en cas de réalisation d'un scénario de marché. Cette performance peut être versée sous forme de coupons périodiques ou de prime de remboursement à l'échéance. Cette performance dépend donc du comportement du sous-jacent.